

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- “Faire de l’Assistance aux Victimes un projet pionnier de développement a long terme des services médico-sociaux élargis a l’ensemble des personnes handicapées. “

Coordonnateur du Centre National de Déminage – Discours d’ouverture des ateliers stratégiques de l’Action des Mines. Novembre 2012

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Bilan:
- Environ 2834 victimes enregistrées (1998-2012)
- Mais les données ne sont pas complètes.
- Zones les plus affectées sont au Nord du Pays. Régions du Tibesti, Borkou, Ennedi et le Ouaddai.
- Peu d'activités d'assistance aux victimes ces dernières années. Manque de financement.
- Besoin de soutiens techniques et financiers accrus à tous les niveaux de l'Assistance aux victimes: Medical, Social et économique.
- Tout reste à faire.

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- **Ateliers Strategiques:**
- **Participants:**
 - - Ministeres
 - - CICR
 - - Organisations de PH /Victimes
 - - Professionnels de la readaptation
 - - Cadres du CND
 - - PNUD



Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Assistance aux Victimes:
 - - Survivants
 - - Les familles
 - - Les communautés



- La Strategie Nationale d'Assistance aux Victimes est conçue sur le principe de non-discrimination entre les victimes des mines et REG, et entre les victimes et autres personnes handicapées. Par ailleurs, elle cherche à intégrer des considérations de genre et âge dans chaque thématique.

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Si les avancées sur l'assistance aux victimes ont été très faibles ces dernières années, aujourd'hui le Tchad renouvelle ses efforts pour développer une stratégie globale qui devra permettre la mise en application des droits des victimes de mines et restes explosifs de guerre (REG) de façon pérenne, et en accord avec les directives internationales les plus récentes.

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- **Priorites:**
- Un projet de recensement des Victimes au niveau national a mettre en oeuvre immediatement.
- Renforcement de la capacite du CND et des partenaires
- Soutien pour l'elaboration du plan national de readaptation fonctionnelle.
- Creation d'un centre de reeducation et d'appareillage a Abeche.
- Encourager et faciliter l'installation d'acteurs internationaux pour appuyer les associations locales de PH.
- Elaborer un projet d'accès aux premiers soins des victimes.

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



■ Besoins:

- Contexte de transition et **stabilité politique** qui oriente vers un développement durable et pérenne de la **prise en compte** des besoins et des aspirations des Personnes Handicapées dont les Victimes de mines font parties.
- Préparer le transfert progressif des acteurs de **l'urgence** vers des acteurs étatiques, privés du **développement**
- Besoin de mieux informer et mieux **représenter les PH** dans les discussions, plaidoyers, politiques nationales et leurs **droits**.
- Soutien et **accompagnement des Associations de Personnes Handicapées**.
- Renforcer les capacités techniques et appui financier (national et international) des **prestataires de services**
- Besoin de diminuer l'isolement (l'exclusion) des Victimes par une **approche à base communautaire**.
- Besoin de développer une **politique nationale** en faveur des PH suivi de la mise en œuvre des politiques, stratégies de la lutte anti-mines.
- Promouvoir la **participation des PH** dans des actions qui les concernent (recensement, projet de développement, accès emploi, éducation/formation et reinsertions socio-économiques)
- **Les acteurs Internationaux** pour renforcer et accompagner les acteurs nationaux impliqués dans la question du handicap.

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- **Objectif Strategique de l'Assistance aux Victimes:**
- 2013-2017, Contribuer a l'amelioration des conditions de vie des Victimes (survivants, familles et communautes) et des Personnes Handicapees et leur acces a des services de qualite.

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Objectifs spécifiques:

1. **2013-2017, Assurer le suivi et l'accompagnement des victimes et des personnes handicapées grâce à un système de gestion et d'échanges de données de qualité**

- Recenser et consolider les données sur les victimes et, quand c'est possible, les personnes handicapées en général.
- Identifier les besoins et aspirations des victimes/PH
- Définir les procédures et systèmes d'échanges d'information en interne et avec les partenaires
- Mettre en place un système de gestion de la qualité des données
- Diffuser régulièrement les informations pertinentes aux acteurs concernés et aux institutions nationales et internationales

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Objectifs spécifiques:

- 2. **2013-2017 Promouvoir la promulgation, la mise en oeuvre et son suivi d'un cadre juridique relatif aux droits des victimes et des personnes handicapées.**

- 2013, Renforcer la coordination des acteurs mobilisés en faveur de la loi et du décret d'application
- 2013, Suivre l'élaboration et la validation des textes d'application de la loi 007/PR/2007
- 2013, Créer des outils simples et adaptés pour diffuser la loi puis le décret auprès de tous les secteurs concernés, en particulier les Ministères et les fournisseurs des services
- 2013-2015, Sensibiliser les acteurs des droits de l'homme en général aux victimes des mines-REG et aux personnes handicapées en général
- 2013-2015, Promouvoir la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées et sa mise en oeuvre

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Objectifs spécifiques:

- 3. Améliorer l'accès aux premiers soins, aux services de réadaptation et au soutien psychologique après l'accident et a plus long terme.

- Des 2013, Améliorer l'accès aux premiers soins et aux services de sante pour les victimes des mine-reg
 - Des 2013, Soutenir les victimes a travers du soutien psychologique culturellement adapte et de proximité le plutôt que possible après l'accident et a long terme
 - 2013-2017, Renforcer la politique et les capacités nationales de réadaptation pour permettre aux victimes de développer leurs capacités fonctionnelles a travers des services de réadaptation de qualite

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Objectifs spécifiques:

- 4. 2013-2017, Encourager et soutenir le développement inclusif des victimes et des PH en général

- 2013, Mettre en place un réseau d'agents communautaires qui puissent accompagner les victimes dans la définition et la mise en œuvre d'un projet personnel cohérent et réalisable ; et a ce fin, de l'accompagner vers les services disponibles a proximité.
- 2014-2017, Améliorer la participation des victimes/PH aux espaces sociaux, culturels, traditionnels, sportifs, de loisirs, religieux...
- 2014-2017, Promouvoir et soutenir l'inclusion des victimes des mines-reg a tous les niveaux de l'éducation: primaire, secondaire, de formation technique ou apprentissage et universitaire...
- 2014-2017, Garantir que les victimes des mines-reg puissent retourner a leurs activités économiques ou développer une nouvelle vie en accord avec le contexte actuel dans leurs communautés.

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Objectifs spécifiques:

- 5. **Promouvoir les droits des victimes des mines-REG et autres personnes handicapées auprès des familles, des communautés et des Ministères afin d'éliminer les pratiques discriminatoires**

- 2013, Sensibiliser les acteurs concernés à l'assistance aux victimes
- Développer des outils adaptés pour sensibiliser l'assistance aux victimes
- 2013, Inviter la Voix des Personnes Handicapées, ... et autres radios/media pour diffuser les droits des victimes des mines-REG
- 2013-2017, Renforcer les capacités en formation des victimes et autres personnes handicapées ,
- 2013-2017, Faciliter la participation des victimes des mines-REG et autres personnes handicapées aux événements et réunions nationales et internationales

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Objectifs spécifiques:

- 6. Garantir la coordination des acteurs et le suivi et actualisation de la Strategie Nationale d'Assistance aux Victimes avec la participation de tous les acteurs concernés**

- 2013, Etablir un système régulier de coordination de la planification et mise en œuvre de l'assistance aux victimes avec les Ministères concernées et les organisations non gouvernementales basées au Tchad
- 2013, Lancer la dynamique d'ateliers de coordination à travers les Centres Régionaux de Déminage, pour améliorer la coordination sur place et actualiser ce Plan d'Action au profit des victimes de mines et REG
- 2013-2017, Tenir les acteurs informés des réunions au niveau international (compte rendu des réunions, directives, des bonnes pratiques...)
- Développer des outils et des mécanismes de suivi et d'évaluation de la Strategie Nationale d'Assistance aux Victimes

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



- Objectifs spécifiques:

- 7. Mobiliser des ressources au niveau national et international afin de mettre en œuvre la stratégie nationale d'Assistance aux Victimes**

- Des 2013, Soutenir et développer des projets/budgets en harmonie avec la stratégie nationale d'Assistance aux victimes de mines.
- 2013-2017, Définir et Mobiliser des ressources pour des projets qui contribuent à mettre en œuvre la Stratégie nationale.
- Des 2013, Diffuser/communiquer la stratégie Nationale d'Assistance aux Victimes auprès des Etats et des agences engagés avec la coopération internationale

Assistance aux Victimes

2013 – 2017



■ Les acteurs a mobiliser:

- Personnes Handicapees. OPH
- Centre National Deminage
- Ministeres: sante, economie, education, sociales, sports, culture, communication
- Organisations Internationales impliquees dans la lutte antimine / assistance PH
- Agences des Nations-Unies: PNUD, UNICEF, UNMAS, OMS, Banque Mondiale
- Banque Africaine de Developpement, Autres banques
- IISESCO
- CICR
- Organisations des droits de l'homme
- Organisation de micro-credit
- Organisations de developpement
- Chefs locaux, religieux
- Media publics et privs
- Celebrites
- Compagnies privees
- Associations des professionnels de la sante, readaptation
- Bailleurs de fond

ASSISTANCE AUX VICTIMES



Merci de votre aimable attention

Contact:

Centre National de Deminage Tel et Fax 235 22 52 47 05

Email: lizzomiskineabdelaziz@yahoo.fr

IZZO MISKINE ABDEL-AZIZ Coordonnateur du CND

Directrice d'Assistance aux Victimes de Mines Mme Zeinaba Tidjani Ali

Tel et Fax 235 22 52 47 05

Email: zeinatidjaniali@yahoo.fr